

LA VOIX DE L'AURA



n°8

Décembre 2025

Le bulletin d'informations de la section UNSA Douanes Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne Rhône-Alpes



Agenda

CSAL

12 mars 2026

GT

23 février et 15 juin 2026

FS

5 mars et 25 juin 2026

SOMMAIRE

Actualité nationale

La liste de Noël

Actualité nationale

L'encadrement enfin sur la liste... pas encore au pied du sapin

Actualité nationale

Dans la hotte : Delta IE, modernisation annoncée, surcharge livrée

Actualité locale

Si un Grinch apparaît, nous ne laisserons pas gâcher la fête !

Le mot de la section

Bonnes fêtes



BAROMETRE

Valeur du point d'indice Fonction Publique (brut): 4,92 €

Grilles indiciaires : [ici](#)

Calendrier de paye : [ici](#)

SMIC mensuel brut : 1.766,92 € (11,65 € de l'heure)

« La Voix de l'Aura » est le bulletin d'informations de la Section UNSA Douanes Auvergne-Rhône-Alpes

Imprimé au local syndical hôtel des douanes

6 rue Charles Biennier 69215 Lyon cedex 2

Courriel : unsa.aura@douane.finances.gouv.fr

La liste de Noël de l'UNSA Douanes (Promis, ce ne sont pas des cadeaux... juste ce que les agents méritent)

Cher Père Noël,

Cette année encore, les agents des douanes n'ont pas ménagé leurs efforts. Ils ont tenu les postes, absorbé les réformes, compensé les bugs, géré le sous-effectif et maintenu le service public.

Alors, plutôt que des promesses, voici notre liste.

Des effectifs à la hauteur des missions

- ◆ Des recrutements pérennes,
- ◆ la fin du pilotage à flux tendu,
- ◆ stop à l'épuisement organisé.

La douane ne se renforce pas avec des tableaux Excel.

Des salaires qui suivent enfin la réalité du terrain

- ◆ Une hausse de l'Indemnité de Risque (IR) pour la Surveillance.
- ◆ Une revalorisation de l'ACF pour les OP/CO-AG.

Parce que l'engagement ne se paie pas en remerciements.

Même fonction, même prime

- ◆ Une prime de fonction pour tous les encadrants A et B,
- ◆ indépendante du grade, fondée sur la responsabilité réelle exercée.

Encadrer, ce n'est pas symbolique. Ça se reconnaît.

Des outils qui aident, au lieu de compliquer

- ◆ Des applicatifs fiables et testés avant déploiement (DELTA I/E, on pense à toi).
- ◆ Une compensation indemnitaire quand la charge de travail explose.

Les agents ne sont pas des correctifs informatiques.

Du respect pour le travail réel

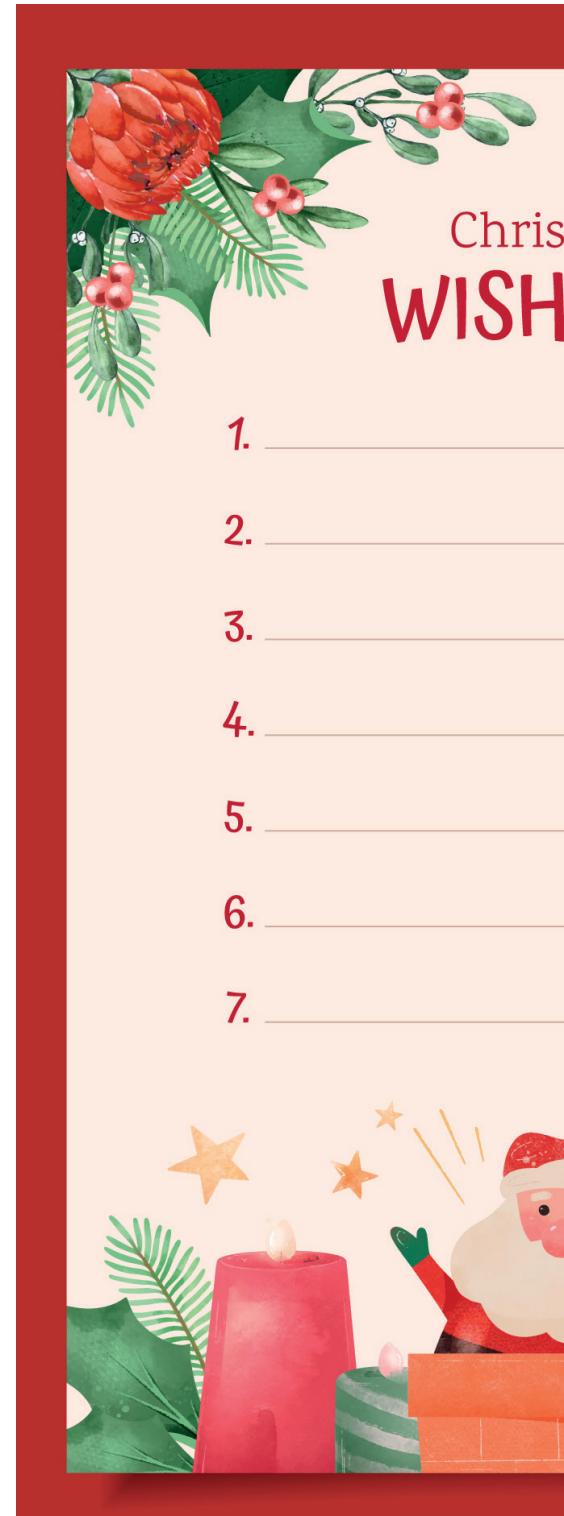
- ◆ Une reconnaissance de la charge mentale,
- ◆ des temps de repos respectés,
- ◆ une meilleure conciliation vie pro / vie perso,

notamment pour les encadrants et les services sous tension.

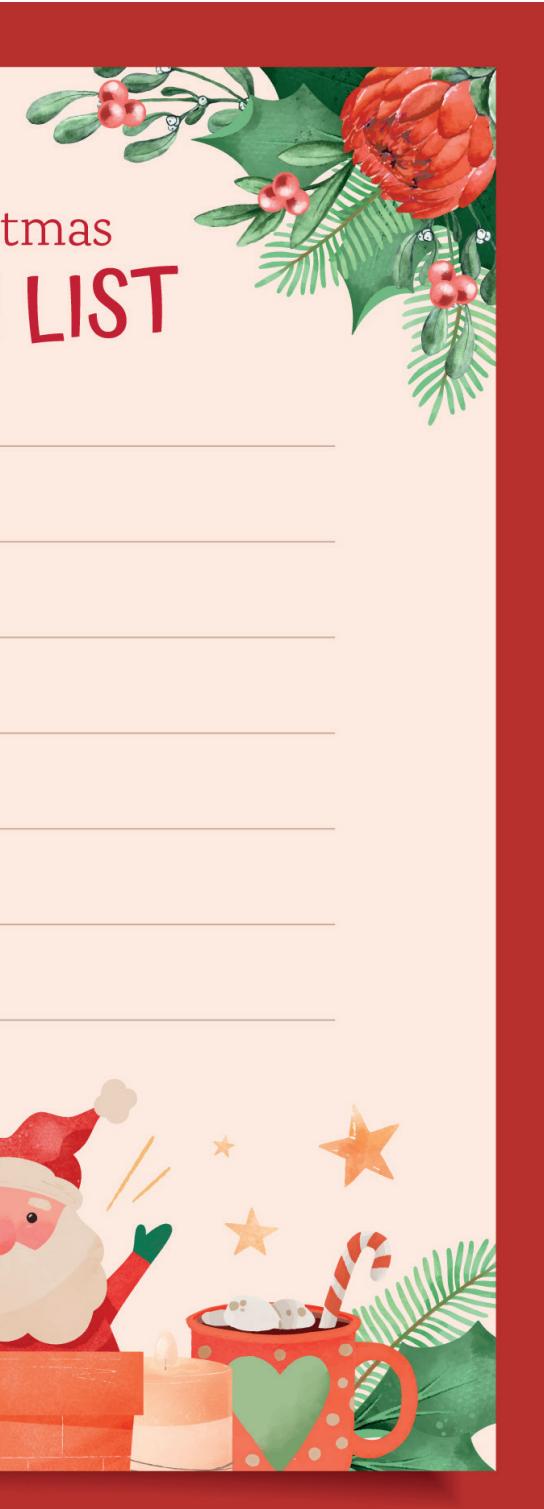
Rien d'extravagant. Rien d'irréaliste. Juste du juste. Les agents n'attendent plus le Père Noël.

Ils aimeraient juste que l'administration cesse de leur demander d'y croire.

L'UNSA Douanes continuera à porter ces revendications, avec constance, sans division, et toujours au service des agents.



L'encadrement enfin sur la liste... pas encore au pied du sapin



Le CSAR du 9 décembre 2025 acte enfin une avancée attendue depuis des années : **les chefs d'équipe en Surveillance sont officiellement reconnus.**

Après **17 ans à 0 €**, une indemnité est créée : **16,30 € par vacation**, avec **rétroactivité au 1er janvier 2025**.

C'est une avancée réelle, obtenue par la pression du terrain et le travail constant de l'UNSA Douanes. **Mais il faut être lucide : ce n'est pas un cadeau, c'est un rattrapage.**

Encadrants : Ne pas vendre du rêve, mais du concret !

Pour les encadrants, la DG se contente d'une modulation plafonnée à 44,92 €.

Nous avons porté une **solution immédiate, simple et juste** :

- ◆ **maintien de la modulation fixe de 44,92 €,**
- ◆ **+ paiement jusqu'à 3 vacations comme chef d'équipe,**
soit environ 94 € par mois pour les encadrants véritablement engagés sur le terrain.

C'est une réponse pragmatique à une situation, **sans opposer chefs d'équipe et encadrants et sans enfumer qui que ce soit avec des propositions démagogiques qui n'ont aucune chance d'aboutir dans un avenir proche.**

Pour la suite : même fonction, même reconnaissance

Notre exigence est claire et ne bougera pas : **une prime de fonction, pour tous les encadrants A et B, indépendante du grade.** Encadrer, ce n'est pas un titre, c'est une charge. **Elle doit être payée comme telle.**

Nous avons aussi exigé que le **groupe de travail encadrants se tienne dès le 1er trimestre 2026**. Reporter à mai, c'est gagner du temps sur le dos des agents.

Notre position en séance : claire et assumée

Deux votes étaient proposés.

- ◆ **Sur l'indemnité des chefs d'équipe**, l'alliance UNSA/CGC a voté POUR : il était hors de question de laisser passer encore une année sans reconnaissance.
- ◆ **Sur le dispositif encadrants**, nous avons refusé de prendre part au vote.
Pas pour bloquer, mais pour refuser un scénario perdant-perdant :
⇒ opposer les douaniers entre eux, ou faire passer **2 millions d'euros** pour une catégorie en laissant l'autre au bord de la route.

Notre ligne : **Pas de division, pas de saupoudrage, pas de chèque en blanc.**

L'administration sait ce que nous demandons. Si elle temporise, la responsabilité du conflit sera la sienne.



Dans la hotte : Delta IE, modernisation annoncée, surcharge livrée

Lors des groupes de travail dédouanement, nous avions alerté : les évolutions annoncées avec **DELTA I/E** allaient faire exploser la charge de travail.

La DG a balayé ces avertissements. **Aujourd'hui, le terrain paie l'addition.**

Depuis le déploiement de DELTA I/E, toute la chaîne du dédouanement, vérificateurs, superviseurs, PGP, PAE, subit :

- ◆ une **complexification des tâches**,
- ◆ une **multiplication des sollicitations des opérateurs**,
- ◆ une **pression constante sur les délais et la qualité**,
- ◆ une **charge mentale en forte hausse**.

Tout cela sans compensation, ni reconnaissance à la hauteur des efforts demandés.

Deux discours, une seule réalité

Côté agents, le message est toujours le même :

« On verra plus tard, quand l'outil fonctionnera correctement. »

En clair : **supportez les bugs maintenant, on en reparlera peut-être après.**

Côté opérateurs, le discours change radicalement :

outil moderne, déploiement maîtrisé, accompagnement optimisé.

Deux réalités. Une seule certitude : ce sont les agents qui absorbent les dysfonctionnements.

Les agents tiennent... mais à quel prix ?

Dans un contexte déjà marqué par le **sous-effectif**, les agents font preuve de professionnalisme et de sens du service public.

Mais les impacts sur **la santé, le moral et l'équilibre de vie** sont bien réels.

Nos exigences sont claires

Nous demandons :

- ◆ une **indemnité spécifique de compensation**, liée à l'augmentation massive de la charge de travail ;
- ◆ la **reconnaissance officielle de la charge mentale accrue** ;
- ◆ une **évaluation transparente de l'impact réel de DELTA I/E** sur les missions.

Un précédent existe : à la **DGFIP**, le déploiement du **GMBI** a donné lieu à une **prime exceptionnelle** pour plus de 6 000 agents.

Pourquoi ce qui est possible là-bas deviendrait impossible ici ?

Les agents ne peuvent plus payer les bugs à la place de l'administration, c'est pour cette raison que l'UNSA Douanes a été le 1er syndicat à saisir officiellement la Direction générale par courrier le 17/11/2025. (mettre le lien du courrier qui est sur le site : http://www.unsadouanes.fr/fr/courrier013-2025_OPCO_Delta_IE-17112025)

Joyeux noël et Bonnes fêtes de fin d'année

À l'approche des fêtes, nous pensons à tous les collègues : ceux qui seront en repos, ceux qui seront d'astreinte ou en service, ceux qui continueront, en cette période, à faire tenir la maison.

Prenez soin de vous et de vos proches.

L'UNSA Douanes vous souhaite de **bonnes fêtes de fin d'année**, simples, sincères et méritées.



Si un Grinch apparaît, nous ne laisserons pas gâcher la fête !

Le projet GOST n'est pas né par hasard. Il est le fruit d'un travail de fond, mené avec la Direction générale, inscrit dans le cadre de réseau 2, et construit autour d'un équilibre précis entre ambition opérationnelle, exigences professionnelles et respect des agents.

Ce cadre n'est ni flou, ni optionnel.

Il a été défini, validé et partagé.

L'expérimentation prévue à Lyon doit s'inscrire strictement dans ce périmètre.

Piloter un projet ne signifie pas le réécrire, encore moins le transformer au fil de considérations locales.

Vigilance collective

L'UNSA Douanes sera particulièrement attentive à la mise en œuvre du GOST.

Pas par défiance, mais par fidélité au projet initial et à l'engagement pris vis-à-vis des agents qui y croient et s'y investissent. Le GOST n'a pas vocation à devenir un objet hybride, vidé de son sens, ni à servir de terrain d'expérimentation parallèle.

Ce qui a été acté avec la DG doit être appliqué, ni plus, ni moins.

Un message clair, sans ambiguïté

Nous avons porté un projet solide, reconnu et attendu. Il serait incompréhensible et inacceptable qu'il soit dévoyé en cours de route. L'UNSA Douanes sera présente, regardera, analysera, et interviendra si nécessaire. Car s'il est une chose que nous ne ferons pas, c'est laisser gâcher un projet que nous avons contribué à construire.



Barème des cotisations 2025



Besoin d'une information ?
 ↳ unsadouanes@gmail.com

Trouver une section ?
 par ici →

Grades	Montant annuel	Coût annuel*	Coût mensuel*
Primo adhérent	40 €	13 €	1,10 €
Retraité	42 €	14 €	1,16 €
Berkani	42 €	14 €	1,16 €
Contractuel - Catégorie C	81 €	27 €	2,23 €
Agent de Constatation	81 €	27 €	2,23 €
Agent de Constatation Principal 2° classe	94 €	31 €	2,59 €
Agent de Constatation Principal 1° classe	103 €	34 €	2,83 €
Contractuel - Catégorie B	106 €	35 €	2,92 €
Contrôleur 2° classe	106 €	35 €	2,92 €
Contrôleur 1° classe	112 €	37 €	3,08 €
Contrôleur Principal	119 €	39 €	3,27 €
Contractuel - Catégorie A	139 €	46 €	3,82 €
Inspecteur	139 €	46 €	3,82 €
Inspecteur Régional 3° classe	157 €	52 €	4,32 €
Inspecteur Régional 2° classe	164 €	54 €	4,51 €
Inspecteur Régional 1° classe	172 €	57 €	4,73 €
Inspecteur Principal 2° classe	182 €	60 €	5,01 €
Inspecteur Principal 1° classe	182 €	60 €	5,01 €
DSD2 / CSC2 / CSSU2 / CSA2	194 €	64 €	5,34 €
DSD1 / CSC1 / CSSU1 / CSA1	194 €	64 €	5,34 €
DPSD / Adm. / Adm. Civil	220 €	73 €	6,05 €
Adm. sup. / Adm. HC	220 €	73 €	6,05 €
Administrateur Général	268 €	88 €	7,37 €

*après crédit d'impôts de 66% perçu en 2026



J'adhère ici :



pragmatique

rassembleur

déterminé

accessible

innovant